

Communiqué / 22 mai 2026

## **DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE LE GROUPE LADOUCEUR DANS LA RÉORGANISATION DE L'ACTIONNARIAT FAMILIAL DE RIVIERA VILLAGES**

Degroux Brugère a conseillé le Groupe Ladouceur dans le cadre du rachat d'un tiers du capital de Riviera Villages, sa filiale historique, à l'occasion d'une réorganisation de l'actionnariat familial.

Riviera Villages figure parmi les acteurs emblématiques de l'hôtellerie de plein air haut de gamme sur la Côte d'Azur, avec trois destinations iconiques situées dans le Golfe de Saint-Tropez : Les Prairies de la Mer, Kon Tiki et Toison d'Or.

À travers cette réorganisation capitalistique, le Groupe Ladouceur renforce significativement son ancrage au sein de Riviera Villages en portant sa participation à deux tiers du capital. Réalisée *sponsorless*, l'opération marque une nouvelle phase de structuration pour le Groupe. Elle s'inscrit dans une stratégie de consolidation visant à réunir, sous une direction commune, les marques Riviera Villages et Collection Rivages, qui rassemblent désormais dix destinations 4 et 5 étoiles.

Fondé en 1959 avec la création du camping Les Prairies de la Mer, le Groupe s'est imposé comme un acteur de référence du tourisme haut de gamme en plein air en France.

**Jérémie Swiecznik et Nicolas Ballet, associés, sont intervenus en qualité de conseils du Groupe Ladouceur sur l'ensemble des aspects *corporate* et fiscaux de cette opération.**

Conseils cédants : Walter Billet Avocats (Fabien Billet, Christophe Cussagnet) / D&A Corporate Finance (Jean-Marc Dayan, Alban Boitel, Pierre Darras, Manon Devanneaux)

Conseils prêteurs senior : Mermoz (Benjamin Guillemot, Benoit Fournier, Maëlle Dejacé)

Conseils mezzanine : Weil (Jean-Christophe David, Caroline Bloch)

### **À propos de Degroux Brugère**

---

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur mesure reposant sur une équipe de près de 40 personnes, dont 10 associés, aux compétences transverses en matière transactionnelle (*private equity* et *corporate* / *M&A*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, nourrie des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>